

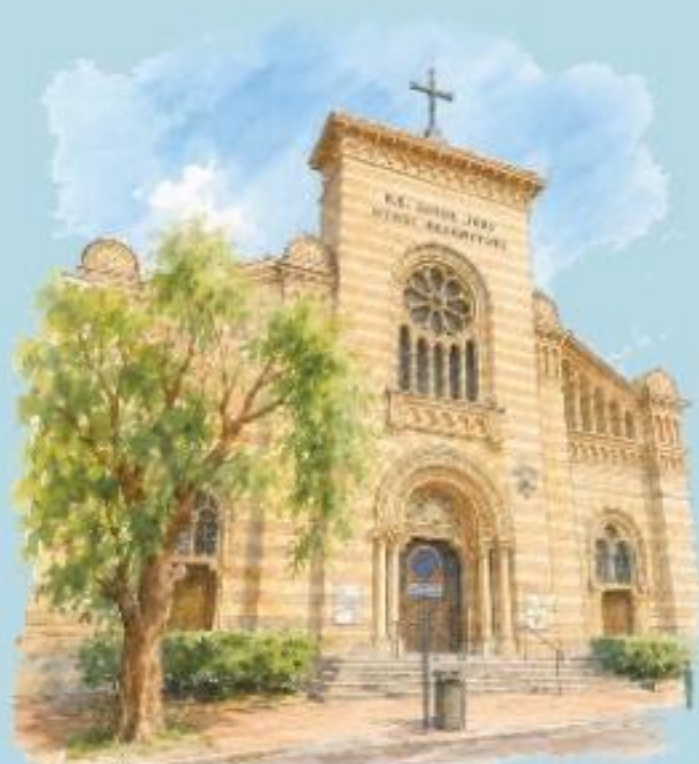
**CHAQUE DON
PARTICIPE
À LA RÉNOVATION
DE NOS ÉGLISES !**

2026 | 2027 chantiers d'églises

Le diocèse assure la gestion, l'entretien et la rénovation
des 70 églises dont il est propriétaire...

Grâce à **VOUS** !

donnons-nice.catholique.fr




diocèse
NICE

**Don par chèque à l'ordre de : ADN - Chantiers
23 avenue Sévigné CS 61110 - 06105 Nice Cedex 2**



CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LE LEGS



Les legs, donations et assurances-vie en faveur du diocèse sont bien plus qu'un soutien financier. Ils nous permettent de nous projeter dans le temps et d'anticiper les besoins de demain.

Grâce à cette générosité exceptionnelle, le diocèse peut engager des projets qui nécessitent une vision à long terme, planifier des travaux de rénovation importants, intervenir plus rapidement lorsque l'urgence l'exige et préparer sereinement l'avenir de nos églises. **Aujourd'hui, 25 % des legs reçus par le diocèse sont consacrés au financement des travaux de rénovation et d'entretien de nos églises afin de préserver durablement ce patrimoine vivant.**

Par ce geste de transmission, celles et ceux qui choisissent de soutenir l'Église au-delà de leur vie prolongent leur engagement et participent à préserver un patrimoine vivant, au service de la prière, de l'accueil et de la mission.

Chaque legs reçu devient ainsi une marque de confiance et une promesse d'espérance pour les générations futures.

Vous souhaitez en parler ?

Si vous vous interrogez sur la possibilité de transmettre une part de votre patrimoine à l'Église, notre référent legs est à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre réflexion, en toute confidentialité et sans aucun engagement.



Votre diocèse est à votre écoute.
Votre responsable relations bienfaiteurs :
Marie-Cécile LEPAGE
06 72 21 07 45
legs@nice.catholique.fr

Chaque don compte pour nos églises

Quel que soit son montant, votre don contribue concrètement à l'entretien et à la restauration de nos églises en participant directement à leur préservation et à leur beauté pour les générations futures.

- 10 euros : je participe aux petites réparations et à l'entretien courant.
- 100 euros : j'aide à restaurer un élément visible : peinture, façade, vitrail ou toiture.
- 250 euros : je soutiens une intervention technique plus lourde.
- 500 euros et plus : je deviens un soutien majeur des grands Chantiers.

FISCALITÉ

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.



Association diocésaine de Nice
23 avenue Sévigné - CS 61110
06105 Nice cedex 2
nice.catholique.fr



Crédit en faveur de la CDT - Photos : Agence de la Région



JOURNAL DES chantiers d'église

Septembre 2026



LE MOT DE L'ÉCONOME

Chers donateurs et amis du diocèse,

Nos églises sont bien plus que des bâtiments. Elles sont des lieux de prière, d'accueil, de célébration et de transmission, au cœur de la vie de nos paroisses.

Grâce à votre générosité, plusieurs chantiers importants ont pu voir le jour ces dernières années. Ces réalisations témoignent de l'attachement des fidèles à préserver ce patrimoine vivant et à offrir aux générations futures des lieux dignes, sûrs et accueillants. Mais les besoins restent nombreux. **Entretenir, restaurer et sécuriser nos églises est une responsabilité collective qui nécessite des moyens importants.**

En soutenant les Chantiers d'églises, vous contribuez concrètement à maintenir ouvertes ces maisons de Dieu, afin qu'elles continuent d'accueillir les fidèles, les familles et tous ceux qui franchissent leur porte en quête de paix, d'espérance ou de réconfort.

Au nom du diocèse de Nice, je vous remercie sincèrement pour votre fidélité et votre générosité.

Jean-Mathieu REY,
Économe diocésain

Votre soutien est précieux et essentiel !

Préserver nos églises est une mission quotidienne et un véritable défi pour le diocèse de Nice. Avec plus de 70 églises directement à notre charge - soit le 2^e diocèse de France par le nombre d'églises diocésaines à entretenir - et près de 600 églises réparties dans 163 communes, les besoins sont considérables.

Malgré une équipe de trois salariés seulement pour piloter l'ensemble des travaux, le diocèse consacre en moyenne 750 000 € chaque année à l'entretien, à la restauration et à la sécurisation de ces lieux de foi. Derrière ces chiffres, il y a une même ambition : permettre à nos églises de continuer à accueillir et à célébrer les grandes étapes de la vie de milliers de personnes, aujourd'hui comme demain.

COMME LE RAPPELLE L'ÉCRITURE : « MA MAISON SERA APPELÉE MAISON DE PRIÈRE POUR TOUTES LES NATIONS » (MC 11, 17). POUR QUE CES LIEUX DE MEUREMENT OUVERTS ET ACCUEILLANTS, NOTRE ÉGLISE DIOCÉSAINE NE PEUT COMPTER QUE SUR LES DONS ET LES LEGS DES CATHOLIQUES.



CETTE ANNÉE, GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ...

Église du Sacré-Cœur à Menton Paroisse Notre-Dame-des-Rencontres



Légende - église du Sacré-Cœur, Menton

Redonner éclat et sécurité à un lieu de paix.

L'église du Sacré-Cœur de Menton accompagne depuis des générations la vie spirituelle de nombreux fidèles. En 2026, d'importants travaux permettront de rénover les peintures, de consolider la voûte fragilisée, de remettre aux normes l'électricité et l'éclairage et de sécuriser les vitraux les plus urgents.

Ces aménagements permettront à chacun de continuer à trouver au Sacré-Cœur un lieu de prière, d'accueil et d'espérance.

DÉTAILS DES TRAVAUX :

- Montant : 500 000 €
- Fin : Septembre 2026

Église Sainte-Jeanne-d'Arc à Antibes Paroisse Saint-Armentaire

Fermée depuis 2010 pour des raisons de sécurité, l'église Sainte-Jeanne-d'Arc s'apprête à retrouver sa vocation première.

Ce chantier de plus de 800 000 € TTC permettra de sécuriser l'édifice, de reconstruire le chœur, d'améliorer l'accessibilité et de créer une salle de réunion au service de la vie paroissiale.

Grâce à cette rénovation, la communauté pourra à nouveau se rassembler dans ce lieu chargé d'histoire et de foi.

DÉTAILS DES TRAVAUX :

- Montant : ≈ 800 000 €
- Fin : Septembre 2027



Légende - église Sainte-Jeanne-d'Arc

PRÉSERVER NOS ÉGLISES, UNE RESPONSABILITÉ DU DIOCÈSE

Contrairement à une idée largement répandue, les églises construites après la loi de 1905 ne sont pas entretenues par les communes : elles sont entièrement à la charge de l'Association diocésaine.

C'est pourquoi, chaque année, nous faisons appel à votre générosité. Grâce à votre soutien, le diocèse peut entretenir, restaurer et sécuriser ces églises ! Ensemble, préservons ce patrimoine vivant et transmettons-le aux générations futures.



Légende - église Notre-Dame-des-Chênes, Grasse

Église Notre-Dame-des-Chênes à Grasse Paroisse Saint-Honorat

Construite dans les années 1950 grâce à l'engagement des paroissiens du quartier Saint-Jacques, Notre-Dame-des-Chênes est un témoin vivant de l'histoire locale.

Après six mois de travaux, un chantier estimé à environ 640 000 € TTC, soutenu à hauteur de 250 000 € de subventions, permettra la réfection de la toiture, le ravalement des façades, la rénovation intérieure, la mise en conformité électrique et le traitement des dégâts des eaux.

Un investissement essentiel pour continuer à accueillir les fidèles dans une église belle, sûre et vivante.

DÉTAILS DES TRAVAUX :

- Montant : ≈ 640 000 €
- Fin : Décembre 2026

DES CHANTIERS QUI S'ACHÈVENT GRÂCE À VOUS

Église Sainte-Famille Cagnes-sur-Mer

Après six mois de travaux, la rénovation des façades de l'église Sainte-Famille est désormais achevée. Ce chantier, d'un montant de presque 126 000 €, a permis de redonner tout son éclat à l'édifice et de préserver durablement ce lieu de rassemblement et de prière au cœur de la ville. Une réalisation concrète rendue possible grâce à la générosité des donateurs.



Légende - église Sainte-Famille

DÉTAILS DES TRAVAUX :

- Montant : ≈ 126 000 €
- Fin : Septembre 2026

PLUS SIMPLE
PLUS RAPIDE
DONNEZ EN LIGNE :



RETROUVEZ ET SOUTENEZ
tous les projets
diocésains sur
donnons-nice.catholique.fr